Exercices demandés en L1

Par **Luu31**, le **26/06/2015** à **18:21**

Bonjour bonjour !

Voilà je vais en L1 en septembre et une question se pose à moi..

Quels sont les différents "exercice/travaux" demandés en TD ?

Sinon, de bonnes méthodes de rangement et classement des cours (méthode propre et facile de transport) ?

Par **Vad**, le **26/06/2015** à **19:18**

Bonjour Luu,

Alors pour les travaux que l'on te demandera ça reste variable selon l'université et les chargés de TD.

En règle général tu auras dissertation, commentaire de texte donc des exercices que tu as déja pu faire au lycée.

Tu as aussi des cas pratiques. Il s'agit d'un énoncé avec un ou des problèmes de droit que tu devras trouver par toi même et que tu devras "élucider" par des règles de droit (article..) que tu trouveras dans tes codes. Tu répondras ainsi aux questions posées en l'espèce.

Il reste le commentaire d'arrêt. Cet exercice n'est pas forcement présent en première année. Enfaite tu as un arrêt d'une juridiction. Et tu dois approfondir et exploiter cet arrêt. C'est a dire l'expliquer, reprendre la solution et celle antérieur si tu les as, étudier sa portée (conséquences sur l'avenir..). Je n'en ai pas fait beaucoup je ne pourrais donc pas t'aider plus sur ce point.
Voilà ceux qui me viennent en tête, j'en ai peut être oublié en cours de route!

Aprés pour les méthodes de rangement tu insinues que tu contes prendre tes cours à la main?
Si c'est le cas je ne peux pas t'aider, je les prend a l'ordi. Et je te conseille fortement cette méthode. C'est bien plus clair, et tu n'oublie rien d'important.
Tu verras tout ça au feeling à la rentrée.

Si tu as d'autres questions n'hésite pas!

Par **Luu31**, le **26/06/2015** à **19:28**

Merci de m'avoir répondu .

La fiche d'arret, c'est donc un travail personnel ?

Non je prendrai sur pc, imprimer.
La question c'est pour classer / ranger les cm et td imprimer..

Je pensais à relier mais doit aller en boutique pour le faire ou mettre juste dans sous chemise avec un Trombone pour fermer mais je pense que ca marcgera pas si beaucoup de pages..

Je veux pas classeurs ,et je veux méthode simple ,propre ,efficace et legere à transporté .

Par **Vad**, le **26/06/2015** à **19:37**

Oups, je l'ai oublié celle là.

Alors la fiche d'arrêt ça dépend.
Pour mon cas, elles étaient vérifiés au début de l'année et notés. Aprés elles sont devenus plus ou moins facultatives. C'est à dire qu'on avait une dissertation/commentaire d'arrêt et à coté 4 ou 5 arrêts dans une plaquette proposés et non notés
Aprés je te conseille de les faire même si elles sont /deviennent facultatives.
La fiche d'arrêt est la première étape du commentaire d'arrêt. Elle est primordiale pour réussir un bon commentaire. Et cela t'habitueras à lire, comprendre des arrêts qui parfois sont compliqués.

Dans tous les cas si tu dois en faire, ton chargé de td te les fournira dans une plaquette.

Par **Luu31**, le **26/06/2015** à **19:43**

Première étape du commentaire d arrêt ,mais il y a écrit de faire une fiche d arret ou ca doit être un automatisme ?

Et pour mon rangement / classement des cm / td ?

Par **Vad**, le **26/06/2015** à **20:01**

Alors ça, ça dépendra de ton énoncé si c'est écrit ou pas. Mais c'est une obligation. La fiche d'arrêt c'est l'introduction de ton commentaire d'arrêt en quelque sorte.
Aprés pour la méthodologie tu auras forcement des explications sur la procédure à suivre avant de faire les exercices et tu pourras répondre au mieux aux exigences de ton chargé de

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés

td.

Pour le rangement je pense que la reliure est une bonne solution c'est le plus clair et solide si tu ne veux pas de classeurs surtout qu'en effet tu auras des cours de 100 pages et plus. Tu fais un dossier par matière et tu introduis tes corrections de td et exercices au niveau du cours correspondant cela me parait être une bonne solution pour les révisions.

Je te renvois sur ce sujet pour l'organisation, tu auras plusieurs possibilités :
http://www.juristudiant.com/forum/comment-rangez-vous-et-organisez-vous-vos-cours-t22018.html

Par **Luu31**, le **26/06/2015** à **21:13**

Je pense faire un dossier relié cm et td séparé

Par **Luu31**, le **26/06/2015** à **21:13**

On aura de la méthodologie ?

Par **Luu31**, le **27/06/2015** à **09:06**

Coucou Andie.

Je te remercie pour ta réponse sur mon post.

Je voulais te demander comment tu fais pour relier ? Fin, je suppose que tu n'as pas la machine pour le faire , si ?!

Tu vas sûrement dans une boutique pour le faire.
Vu que le cm / td s'étoffe petit à petit, tu vas relier à quel moment ?
À la fin du cm / td ou tu relies dès le début et tu retournés en boutique pour rajouter des pages , à chaque cours ?

On peut également faire un dossierméthodologie relié.

Tu as d'autres conseil d'organisation que tu mets en place toi , à me donner ?

Par **Luu31**, le **27/06/2015** à **10:14**

Ca t'arrive de relier juste un chapitre ? Moi je pense relier tout le cm /td ensemble . Du coup, ca ferai relier tout les dossiers en fin de semestre ?!

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés

Dis, ca te dis de m'envoyer un msg perso avec ton fb afin de discuter de la L1 et tout ?

Par **Luu31**, le **27/06/2015** à **10:19**

Au final, quand tu lis et apprends ton cm, ce sont des feuilles volantes.

Je pensais enfet relier petit à petit moi.. Mais ça sera "pénible" de devoir aller régulièrement en boutique quoi..
Concernant le prix, apparemment ce sont le matériel pour relier que tu payes mais pas le fait d utiliser la machine.
Moi j'ai déjà lr matériel. Tu pourrais l'acheter (c'est en lot et ca reviens moins cher), puis relier petit à petit, et rajouter des feuilles dans l'anneau (ca devrait être gratuit pour réouvrir l'anneau et trouer les pages).

Concernant le livre, il est bien ?
Tu peux m'en donner un aperçu stp ?

Par **Luu31**, le **27/06/2015** à **10:36**

Je tes ajouter sur fb ;)

Oui au final quand c'est relier c'est que c'est appris quoi..

Ca serai mieux de relier petit à petit non ?
Logiquement la machine est à disposition pour utilisation sans les vendeurs, donc logiquement tu payes juste le matériel pour relier. Achete un lot de chaque (transparent, carton et anneau).

Par **Luu31**, le **27/06/2015** à **11:37**

C'est une bonne méthode non ?

Par **Luu31**, le **27/06/2015** à **12:44**

Andie ?

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés